# ROUBAIX

## BULLETIN COMMERCIAL

Roubaix, 3 janvier 1903.

Nos fabricants de draperies ont activement la rentrée des laines de voyages dont les draperies en gros ont absolument besoin pour le 15 janvier, leurs voyageurs se mettant pour le départ en route à cette date. Les fabricants de fantaisie, eux, commencent seulement à s'occuper de l'hiver 1903, mais à en juger par leurs premiers choix, on peut prédire qu'ils seront, comme les draperies, tout à la fantaisie classique; ils paraissent surtout vouloir faire du pointillé et de la petite rayure en cheviotte mélange; comme uni, on nous assure qu'on redemandera la cheviotte noire qui avait été délaissée bien à tort pendant ces dernières saisons.

Les nouvelles laines commencent à arriver donnant ainsi un peu d'alimentation à nos peignages qui en avaient grand besoin.

Pour les cotons, on retrouve réellement dans cette situation : nos prédécesseurs ont paraissant malheureusement vouloir se réaliser et nous ne pouvons que répéter ce que nous disions le 20 décembre : la hausse paraît probablement du coton, et par conséquent son prix haussera.

### TEXTILE.

**Souscription publique pour la construction du nouvel hôpital.** — Souscriptions recueillies par la mairie le 2 janvier 1903 :

MM. Grimonprez Jules, 61, boulevard de Paris, 1.000 fr. — Hoopwys Gustave, rue de Beaurepaire, 0.10 — Dubois Emile, rue de la Planche Trouée, coin Florin, 0.05 — Bayel Gilbert, boulevard de Cambrai, 100.00 — Eugène Motte fils (frères et sœurs), 85.00 — Albert Gauffet, 121-123, rue de l'Ermite, 1.000.00 — Mme veuve Charles Lemaire, 14, rue St Vincent de Paul, 1.000.00 — Des anonyms, 960.00.

Total . . . . . 3.060.15
Souscriptions antérieures . . . 1.290.588.05

Total au 3 janvier 1903. . . 1.294.275.80

**Tirage au sort.** — Conformément à la loi sur le recrutement de l'armée, les tâches de recensement des jeunes gens de la classe de 1902 seront affichées à l'entrée de la cour des Pompiers, côté gauche de la Mairie.

Les réclamations relatives aux maladies ne sont plus portées sur ces listes; les jeunes gens qui auraient des observations à présenter sont priés de les soumettre au bureau militaire, rue Neuve (deuxième étage).

Le tirage au sort aura lieu à Roubaix :

1° Pour le canton de Roubaix-Ouest, le jeudi 5 février 1903, à 9 h. 1/2 du matin ;

2° Pour le canton de Roubaix-Est, le vendredi 6 février 1903, à 8 h. 3/4 du matin ;

3° Pour celui de Roubaix-Nord, le samedi 7 février 1903, à la même heure.

Jusqu'à ce jour, 1291 jeunes gens sont inscrits pour prendre part au tirage au sort de la classe 1902. Ils sont répartis comme suit : 251 dans le canton ouest ; 426 dans le canton est, 454 dans le canton nord.

**Modifications au tarif de l'octroi.** — On sait que, dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal avait décidé d'apporter certaines modifications au tarif de l'octroi. Il avait notamment, adopté une taxe de 30 centimes sur les vins en bouteille.

Ces modifications viennent d'être approuvées par décret du 31 décembre, sauf la taxe sur les vins en bouteille.

Depuis le 1er janvier, le tarif d'octroi est donc modifié comme suit :

Les savons durs de qualité commune sont taxés à raison de 10 centimes au kilogramme, au lieu de 30 centimes;

Le plâtre et la chaux hydraulique ne paient plus que 50 centimes au lieu de 1 franc par 100 kilos;

Les tuyaux en ciment ne sont plus taxés qu'à raison de 1 franc au lieu de 1 franc 50 par 100 kilos;

Les carreaux sont taxés au mètre carré et non plus au poids.

**Dans les postes et télégraphes.** — Mlle Danlez postulante, est nommée à Roubaix, Fosse-aux-Chênes, passe à Dunkerque (téléphone). Mlle Nugeé, employée à Roubaix. — Mlle Brifaut, ex receveuse, est nommé employée à Roubaix-Fosse-aux-Chênes — Mlle Duval, employée à Tourcoing (téléphone), passe à Roubaix (téléphone).

— M. Henri Fièvet, facteur chef, vient d'obtenir une médaille d'argent, en récompense de 25 ans de services.

**Contributions foncières.** — Le rôle particulier relatif aux contributions foncières des portes et fenêtres, ainsi que le rôle supplémentaire concernant la taxe mobilière, sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

**Accidents du travail.** — A la brasserie de l'Union, M. Emile Ramacker, 39 ans, chauffeur, demeurant rue de Menin, s'est foulé le pied en descendant un escalier.

— Chez M. Louis Grar, contremaître, M. Jean Devestille, 35 ans, chaudronnier, 278, boulevard de Beaurepaire, s'est blessé à la main droite avec une barre de 40k.

— Chez M. Alex. Vernier, M. J.-B. Méciaux, 35 ans, tisserand, 16, rue de Soubise, s'est blessé à l'épaule droite en tombant.

— La coopérative « La Paix », M. Saick Alphonse, 38 ans, brigadier boulanger, 28, rue Ampère, a reçu un coup de brancard de chariot à pain dans la poitrine.

— Chez M. Duvich, fondeur, M. Sarquin René, 22 ans, mouleur, 10, rue des Fondeurs, a été blessé au bras gauche en tombant sur une plaque de grosse.

— Chez MM. Glorieux frères, M. Quinchon Henri, 23 ans, tisserand, rue Solferino, cour Islinck, 3, a été blessé au petit doigt de la main gauche par la broche d'une navette.

— Chez M. Etienne Motte, M. Dupraester Alexandre, bâcleur, 14 ans, demeurant rue de Roubaix prolongée, maison Lemaire, à Wattrelos, a été blessé à l'extrémité du médius gauche.

**Les épaves de la rue.** — M. Delnatte Théodore, boulanger, 83, rue St-Joseph, a trouvé Grande-Rue, deux vestons, l'un en velours, l'autre en caoutchouc.

— M. Chalonsonnet Charles, employé, demeurant rue Verte-Feuille, 15, à Tourcoing, a trouvé rue de Lannoy un réticule contenant un portemonnaie renfermant divers objets. La trouvaille a été déposée au bureau central de police.

**Mandat d'amener.** — En vertu d'un mandat d'amener de M. Davaine, juge d'instruction à Lille, le sous-brigadier de sûreté Labbe a arrêté dans la nuit de vendredi à samedi, rue Neuve-Ruche, un ouvrier tisserand, Pierre-Joseph Duez, 37 ans, inculpé d'escroquerie, lequel a été transféré hier après-midi à la maison d'arrêt de Lille.

**Evasion.** — Procès-verbal pour ivresse scandaleuse a été dressé à Romain Salmon, 39 ans, marchand de marcette, demeurant rue Monge, cour Lussier.

— Pour le même motif, un procès-verbal a été dressé à Modrzé Eugène, 38 ans, chauffeur ambulant, 57, rue du Chemin-de-Fer.

MAISON FONDE LE BLOC SUEZ

VILLE DE ROUBAIX

**Condition publique des matières textiles**

*Relevés annuels comparatifs*

**Année 1900**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 498 colis de soie . . . . . | | | 45.864 k. |
| 293.509 » de laine peignée . . . | | | 21.849.939 |
| 47.365 » de laine filée . . . | | | 6.365.» |
| 6.063 » laines divers. et blousses | | | 771.893 |
| 22.404 » de coton . . . . . | | | 2.129.337 |
| 282.429 colis present ensemble . . . | | | 31.057.916 |

Marché à terme : 781.781 k.
Décroissant . . . 1.361 1/2 opérations
Tirage . . . . . 27.722 -1- »

**Année 1901**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 570 colis de soie . . . . . | | | 60.457 |
| 225.745 » de laine peignée . . . | | | 22.498.429 |
| 51.591 » de laine filée . . . | | | 6.276.995 |
| 9.776 » laines divers. et blousses | | | 1.099.804 |
| 19.189 » de coton . . . . . | | | 197.375 |
| 307.302 colis present ensemble . . . | | | 30.035.858 |

Marché à terme : 723.148 kil.
Décroissant . . . 1.995 1/2 opérations
Tirage . . . . . 31.957 -1- »

**Année 1902**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 487 colis de soie . . . . . | | | 44.554 |
| 292.992 » de laine peignée . . . | | | 30.910.776 |
| 35.276 » de laine filée . . . | | | 4.527.815 |
| 45.784 » laines divers. et blousses | | | 4.467.784 |
| 12.549 » de coton . . . . . | | | 1.333.914 |
| 386.382 colis present ensemble . . . | | | 31.284.843 |

Marché à terme : 485.178 kil.
Décroissant . . . 1.105 -1- opérations.
Tirage . . . . . 30.652 -1- »

*Le Directeur de la Condition publique.*
L. BIPPER.

**Salle Dominique-Rousseau**
Rue de l'Alouette, 60, ROUBAIX

Dimanche 4 Janvier 1903

**Bal Masqué**

Cavalier 1 franc — Dame 50 centimes

On trouvera dans l'Etablissement des Masques et Costumes à des prix modérés.

La salle sera chauffée

OUVERTURE DU BAL A 7 HEURES PRÉCISES

# TOURCOING

**Réunion de Commission.** — La Commission du Gaz se réunira demain lundi 5 janvier, à 2 heures 1/2 du soir à l'usine à gaz, sous la présidence de M. Léon Siffembles, adjoint au Maire.

Objet de la réunion : Inventaire, marché à passer pour l'usine d'électricité s'il y a lieu.

## Un incendie rue de l'Epidème

Au numéro 67 de la rue de l'Epidème, dans une petite maison à rez-de-chaussée, de construction déjà fort ancienne, habitait un vieux ménage d'ouvriers, les époux Alfred Masurel.

Ce dernier, âgé de 68 ans, est tisserand et travaillait à l'oisil à la main chez lui ; la femme se chargeait de soigner l'enfant d'un voisin, M. Louis Carlier, 30 ans, employé au Chemin de fer, qui demeure même rue, 65.

Hier, à sept heures du matin, M. Masurel était déjà depuis un bon moment à l'ouvrage, quand il s'aperçut d'un manque à pétrole.

Ce dernier place trop directement sous le jeu de cartons monté sur la mécanique à la Jacquard ; mal le feu qui se propagea très rapidement dans le métier.

Le vieux tisserand tenta en vain de l'éteindre et appela à son aide.

Le plâtre et la chaux hydraulique ne paient plus que 50 centimes au lieu de 1 franc par 100 kilos;

Les tuyaux en ciment ne sont plus taxés qu'à raison de 1 franc au lieu de 1 franc 50 par 100 kilos;

Les carreaux sont taxés au mètre carré et non plus au poids.

**Dans les postes et télégraphes.** — Mlle Danlez postulante, est nommée à Roubaix, Fosse-aux-Chênes, passe à Dunkerque (téléphone). Mlle Nugeé, employée à Roubaix. — Mlle Brifaut, ex receveuse, est nommé employée à Roubaix-Fosse-aux-Chênes — Mlle Duval, employée à Tourcoing (téléphone), passe à Roubaix (téléphone).

— M. Henri Fièvet, facteur chef, vient d'obtenir une médaille d'argent, en récompense de 25 ans de services.

**Contributions foncières.** — Le rôle particulier relatif aux contributions foncières des portes et fenêtres, ainsi que le rôle supplémentaire concernant la taxe mobilière, sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

**Accidents du travail.** — A la brasserie de l'Union, M. Emile Ramacker, 39 ans, chauffeur, demeurant rue de Menin, s'est foulé le pied en descendant un escalier.

— Chez M. Louis Grar, contremaître, M. Jean Devestille, 35 ans, chaudronnier, 278, boulevard de Beaurepaire, s'est blessé à la main droite avec une barre de 40k.

— Chez M. Alex. Vernier, M. J.-B. Méciaux, 35 ans, tisserand, 16, rue de Soubise, s'est blessé à l'épaule droite en tombant.

— La coopérative « La Paix », M. Saick Alphonse, 38 ans, brigadier boulanger, 28, rue Ampère, a reçu un coup de brancard de chariot à pain dans la poitrine.

— Chez M. Duvich, fondeur, M. Sarquin René, 22 ans, mouleur, 10, rue des Fondeurs, a été blessé au bras gauche en tombant sur une plaque de grosse.

— Chez MM. Glorieux frères, M. Quinchon Henri, 23 ans, tisserand, rue Solferino, cour Islinck, 3, a été blessé au petit doigt de la main gauche par la broche d'une navette.

— Chez M. Etienne Motte, M. Dupraester Alexandre, bâcleur, 14 ans, demeurant rue de Roubaix prolongée, maison Lemaire, à Wattrelos, a été blessé à l'extrémité du médius gauche.

**Les épaves de la rue.** — M. Delnatte Théodore, boulanger, 83, rue St-Joseph, a trouvé Grande-Rue, deux vestons, l'un en velours, l'autre en caoutchouc.

— M. Chalonsonnet Charles, employé, demeurant rue Verte-Feuille, 15, à Tourcoing, a trouvé rue de Lannoy un réticule contenant un portemonnaie renfermant divers objets. La trouvaille a été déposée au bureau central de police.

**Mandat d'amener.** — En vertu d'un mandat d'amener de M. Davaine, juge d'instruction à Lille, le sous-brigadier de sûreté Labbe a arrêté dans la nuit de vendredi à samedi, rue Neuve-Ruche, un ouvrier tisserand, Pierre-Joseph Duez, 37 ans, inculpé d'escroquerie, lequel a été transféré hier après-midi à la maison d'arrêt de Lille.

**Evasion.** — Procès-verbal pour ivresse scandaleuse a été dressé à Romain Salmon, 39 ans, marchand de marcette, demeurant rue Monge, cour Lussier.

— Pour le même motif, un procès-verbal a été dressé à Modrzé Eugène, 38 ans, chauffeur ambulant, 57, rue du Chemin-de-Fer.

MAISON FONDE LE BLOC SUEZ

**Expulsion.** — La police a mis en état d'arrestation le nommé Charles Meunier, cordonnier, sujet belge, demeurant rue Ste-Ursule, pour infraction à un arrêté d'expulsion existant contre lui.

**Contravention.** — La police a établi contravention à charge de Henri M..., âgé de 27 ans, fileur, demeurant à Roubaix, pour violences légères et tapage injurieux.

**Les arrivages aux Halles.** — Il est arrivé hier aux halles : bœufs 250 : marée, 320 kg ; endives 200 ; beurre 17 kilogr.

*Société municipale de gymnastique l'a Union Tourquennoise.* — Nous apprenons que, à partir de dimanche 1er février, à 4 heures du soir, que la Société municipale de gymnastique donnera le thé d'hiver dans la salle des fêtes de la place Lavarrier.

Nous savons avec quel éclat l' « Union Tourquennoise » organise ses fêtes et comment toute la ville assiste; nous sommes persuadé qu'elle aura cette année le succès des fêtes précédentes.

La commission se réunira mercredi prochain, 7 courant, pour arrêter définitivement le programme qui comprendra quelques années sensationnels; nous en reparlerons dans un prochain numéro.

# LANNOY

## TOUFFLERS

*Statistique de l'Etat Civil* — Pendant l'année qui vient de s'écouler, M. Ernest Bénard-Touffler a enregistré 36 naissances, 9 mariages, 27 décès. En 1901, il y a eu 44 naissances, 12 mariages, 30 décès.

*Nomination des répartiteurs pour 1903* — La commission des répartiteurs des contributions directes pour 1903 est ainsi composée :

Résidents : MM. Léopold Fin, cultivateur; Edouard Plouvier, rentier ; Louis Desmettre, cultivateur.

Non-résidents : MM. Alphonse Darras, brasseur à Saint, et Agathon Jonville, à Lys-les-Lannoy.

Membres suppléants : MM. Pierre Courrier, cultivateur; Tricoit Sévère, employé de commerce; J.-B. Doutreligne, cultivateur ; Constant Duvillier, rentier à Lesve; Alexandre Carette, cultivateur à Lys-lez Lannoy.

*La fraude* — Vendredi, à midi un quart, les préposés des douanes Pierre Irigaray et Courrent Tancrède ont arrêté un nommé Auguste Boddaert, âgé de 54 ans, demeurant à Charleroi, qui était porteur de 1 kilo 800 de tabac haché de provenance étrangère, représentant une valeur de 10 fr. Boddaert a été écroué à la gendarmerie de Lannoy.

# LILLE

**Les tramways électriques.** — Vendredi, vers 7 heures du soir, M. Denis Deffrenne, âgé de 23 ans, tisserand, demeurant à Mouvaux, Barœul avait en compagnie de plusieurs de ses amis, quelque peu fêtoyé.

En voulant traverser la rue Pierre-Legrand, malgré les signes réitérés du watman, il fut renversé par la tramway.

Dans un doute, Deffrenne se blesse heureusement sans gravité à l'arcade sourcilière gauche et à la lèvre inférieure.

Après avoir reçu les soins du docteur Huart, le blessé a été reconduit chez lui par deux de ses amis.

**Société des Agriculteurs du Nord.** — Le réunion mensuelle de la Société des Agriculteurs du Nord aura lieu mercredi 7 janvier, à onze heures. A l'ordre du jour figurent les questions suivantes :

M. Ladon-Flinois : Quelle betterave faudra-t-il cultiver en France avec la nouvelle législation sucrière, rétablissement du Syndicat des fabricants de sucre.

M. Mercier : Rapport au nom de la commission chargée de la question de la création de Chambres d'agriculture.

M. Dhalluin Pierre : La suppression du compte ouvert.

**Concours de commerce d'exportation et de géographie coloniale.** — Les jeunes gens qui désireraient prendre à ce concours public, organisé par l'*Union Française de la Jeunesse*, en vue de l'obtention du *Prix Jules Sevice de Négri* (100 fr.), sont invités à nous remettre leur manuscrit, traitant une question de commerce extérieur et de colonisation, avec indication précise des documents consultés par eux, pour le 15 juillet 1903 au siège social de l'U. F. J., 111, rue Nationale.

## Le crime de la rue Gambetta

*Bouche sera-t-il exécuté ?*

On sait que le délai de 40 jours au-delà duquel, un condamné à mort peut être exécuté, est terminé pour Bouche qui a été condamné à mort le 19 novembre 1902 devant la Cour d'assises de Douai. Seule, la clémence présidentielle peut le sauver.

M. Dubrou, avocat de Bouche, s'est rendu vendredi dernier à l'Elysée où il est entretenu pendant 25 minutes avec M. Loubet.

**Le crime de la rue de la Monnaie.** — M. Davaine a voulu faire préciser à deux témoins un point de détail qui a une grande importance, car il établirait le crime. Il s'agirait, en effet, de savoir si, au moment de la découverte du cadavre de Mme Oudart, le mouchoir qui a servi à la bâillonner recouvrait le nez. M. Oudart et l'artiste Matelotti entendus samedi matin par le juge d'instruction n'ont pu se prononcer sur ce point.

**La cherchesse de pièces grecques** — On se rappelle qu'hier à quelques jours, une femme se présentait à plusieurs différentes épiceries et y demandait à échanger des pièces grecques contre des pièces françaises; fouillait le compartiment du tiroir-caisse, en profitant du moment d'inattention dérobait des pièces de vingt ou de cinq francs; c'est ainsi que Mme Bast, marchande d'articles d'éclairage fut victime d'un vol de 30 francs.

Hier la prétendue somnambule entrait chez Mme Thérèse Mathay, marchande de chaussures, rue des Jeûneurs, 12, et parvenait à enlever une pièce de cinq francs. Heureusement on s'aperçut bientôt du vol, et la police ne tarda pas à arrêter la coupable. C'est une jeune fille de 20 ans, demeurant à la Longue Haye, demeurant dans une roulotte à Ronchin.

**Un suicide.** — Samedi, vers onze heures du matin, M. Deridder Benoît, né à Lokeren (Belgique), serrurier à Hellemmes-Lille, s'est suicidé à son domicile, rue Lafayette, 9, en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Des voisins qui avaient entendu le bruit de la détonation entrèrent aussitôt dans sa chambre, et le trouvèrent étendu sur son lit ne donnant plus signe de vie.

On mande à la dernière heure qu'il est que constater le décès.

Deridder avait servi aux colonies, et y avait contracté la fièvre ; c'est dans un de ces accès qu'il aurait commis son crime.

# LE NORD

## UN JEUNE HOMME BROYÉ à Trith-Saint-Léger

Un terrible accident s'est produit hier samedi à trois heures de l'après-midi à la fabrique de produits chimiques Antoine Lacroix et Cie, à Trith-le-Poirier.

On apprend le 29 février de 16 ans, nommé Lucien Masclet, demeurant à Haussy (arrondissement de Cambrai) s'était rendu dans une partie de l'usine où son travail ne l'appelait pas et contrairement au règlement.

On ne sait encore comment cela se fit, mais il fut happé par une courroie de transmission, et entraîné dans le mouvement de rotation.

Le malheureux fit ainsi plusieurs tours et ne fut lâché que lorsque les vêtements eurent été réduits en lambeaux et que son corps ne formât plus qu'une masse informe, qu'une bouillie sanglante.

Après que le décès eût été constaté par M. le docteur Trith, les parents du malheureux jeune homme furent transportés à Haussy, dans un fourgon de l'entreprise des pompes funèbres Donthot-Thiéry, de Valenciennes.

La douleur du père et du jeune Masclet, également ouvrier à l'usine Lacroix, est indescriptible.

# FINANCES

## TRIBUNAUX

### *Tribunal Correctionnel de Lille*

Audience du 8 janvier 1903

**L'enfant martyr de la rue du Barbier-Maes**

La question est à l'ordre du jour après la découverte d'hier, à Paris, qui a tant ému le quartier Popincourt : la découverte de ce pauvre mioche martyrisé par son infâme père qui a fini par le tuer. Et justement, voici qu'une affaire du même genre, bien que beaucoup moins grave, vient de subir l'épreuve correctionnel.

Les Six, qui avait plusieurs enfants, époux, il y a trois mois, Charles Prévost, avec lequel elle demeure à Lille, rue du Barbier-Maes, Drapier-le-Monsel. Il y a plus longtemps de Les Six, le petit Marcel, âgé de 18 mois, fut l'objet d'efroyables violences, coups sur coups, vêtements, sans couvertures, jetés sur le pavé, le tuyau de poêle, froids et plus vifs. Il fut trouvé sur une saillie assez pourrie, d'où sortaient les vers, venant lui ronger le corps.

— Oui, nous allons le dresser à la Lilloise, avait annoncé la brute qui a nom Charles Prévost.

On rapporte que le misérable fit subir volontairement à l'enfant des brûlures d'allumettes et il était bestialement battu.

La grand-mère, Madame Six, demeurant à Roubaix, rue Alfred de Musset, est venue à la barre relater, Marcel, pauvrelot, enfant, elle, de la bien soigner et de lui faire oublier les mauvais traitements subis.

M. Frémicourt, substitut, à énergiquement requis l'application de la loi aux misérables bourreaux, et demandé lui aussi, que l'enfant fut confié à la grand-mère.

C'est ce qu'a fait le Tribunal, après avoir déclaré les inculpés déchus de la puissance paternelle. Puis il a condamné la mère à **un an de prison**, Charles Prévost à **deux ans de prison**, et tous les deux à 50 fr. d'amende. Il a bon droit incriminé, le Tribunal leur a refusé le sursis.

**Servante voleuse**

M. Brunet, cabaretier à Tourcoing, rue de l'Abattoir, n'a pas gardé plus de huit jours la jeune servante, Céline Dubrem, âgée de 17 ans, *mais en ce laps de temps elle a trouvé moyen* de lui dérober 300 fr. à l'aide de fausses clefs, comme qu'elle connaissait parfaitement le moyen de payer un luxe de toilette qui heureusement, donna l'éveil.

Le tribunal condamne la servante à un an de prison avec sursis. Elle fera bien de ne plus s'y frotter.

# BULLETIN ORPHÉONIQUE

**Les concours annoncés pour 1903**

Reims (Marne) 3 mai — Etampes (Seine-et-Oise), 19 mai — Nice (Alpes-Maritimes) 17 mai — Beton-Bazoches (Seine-et-Marne), 24 mai — Châteaudun (Eure-et-Loir), 31 mai — Bourges (Indre-et-Vilaine), 31 mai — Caboourg (Calvados), 31 mai — Bethune (Pas-de-Calais), 31 mai — Genilly (Loire), 31 mai et 1er juin — Sainte-Marie-aux-Mines (Vosges), 31 mai et 1er juin — Neufchâteau (Vosges), 31 mai — Liège (Belgique), 31 mai et 7 juin — Vincennes (Seine), 31 mai et 1er juin — Evreux (Eure), 7 juin — Cervin (Pas-de-Calais), festival, 7 juin — Paris (18e arrondissement) 7 juin — Bayeux (Basses-Pyrénées), 7 et 14 juin — Cette (Hérault), 5 juillet — Halluin (Nord), festival, 5 juillet — St-Malo (Ille-et-Vilaine), 12 juillet — Grenoble (Isère), 15, 16 et 17 juillet — Montlançon (Allier), 15 août — Paris (14e arrondissement), 15 et 16 août — Reims (Marne), 14 et 15 août — Pontlieu (Morbihan), 15 et 16 août — Versailles (Seine-et-Oise), 15 et 16 août — Nouvelles-Mines, festival, 23 août.

# BIBLIOGRAPHIE

Revue politique et littéraire. — **Revue Bleue**, paraissant le samedi, fondée en 1863. Directeur : Félix Dumonlin. 41 bis, rue de Châteaudun.

Sommaire du 3 janvier 1903 : Léon Teisset, La Mission de l'historien et de l'artiste — Charles Baudelaire, La Vie douloureuse du poète (Correspondance inédite). — M. — Dr Toulouse, L'Homicide *dégénérescence* — Camille Mauclair, La Provence et ses peintres — Jules Trombat, Sainte-Beuve et l'Encyclopédie Française — J. Renard-Charles, La Vie littéraire : Alfred Fouillée et son œuvre — Paul Flat, Théâtres : Comédie-Française : L'Autre Danger, de M. Maurice Donnay — E. Halperine-Kaminsky, Autre « Résurrection ».

Prix du Numéro : 0 centimes. Prix de l'abonnement à la **Revue Bleue**, Départements et Alsace-Lorraine : 3 mois, 10 fr. ; 6 mois, 18 fr. ; Un an, 30 fr.

# LE SPORT

## LUTTE

**A Lille.** — Les membres fondateurs de l'*Athlétic Club*, réunis en assemblée générale, ont constitué comme suit le bureau provisoire :

Président, M. Léon Dupire — 1er vice-président, M. Louis Dewachter — 2e vice-président, M. Léon Dupert — Secrétaire général, M. Jules Dewachter — Trésorier, M. Etienne Jagor — Membres de la commission, MM. Edmond Du Mesny, Paul Voyez, Stanislas Guerrera, René Lobert, Pierre Dewachter.

## JEU DE DAMES

PROBLÈME 125 (par M. V. E.)

NOIRS (5 pions 2 dames)

BLANCS (7 pions)

**Les Blancs commencent et gagnent**

(Nous recommandons ce magnifique problème à l'attention de nos lecteurs).

*Solution du problème 123 :*

Blancs : 33-28 — 17-11 — 28-23 — 47-41 — 27-22 — 4[illegible] 34-14 — 46-40

Noirs : 20-29 — 6-17 — 19-28 — 13-35 — 18-27 — 35-46 — 46-10

*Solutions justes du problème 123 :*

MM. Ingelrans, Boston, Broncelon, Sarasin, Bouthy, Cornillot, Gallaire.

☆☆

*P. S.* — Nous prions nos lecteurs et les membres du Cercle d'accepter nos meilleurs souhaits pour 1903.

CAMILLE.

☆☆

Adresser les solutions et tout ce qui concerne le jeu de dames à M. Camille.

Le Cercle du Jeu de Dames du Nord nous prie d'informer les amateurs que les réunions ont lieu habituellement les mardis et samedis ainsi que les dimanches après midi au siège du Cercle, Hôtel de Russie, place des Reignaux.

## La Journée du Dimanche

### A ROUBAIX

**Mairie.** — Les bureaux sont fermés. L'Etat-civil est ouvert jusque midi. — Consultations judiciaires de 9 heures à midi.

**Caisse d'épargne.** — Caisse postale à tous les bureaux de poste, ouverte jusqu'à midi. *Caisse d'épargne de Roubaix*, rue du Château, ouverte pour les dépôts de 9 à 11 h. du matin ; pour les remboursements à 11 h. 1/2.

**Grand-Théâtre.** — Hippodrome. — A 3 h. et à 8 h. — Tournée Vast. — *Frondon.*

**Salle Dominique.** — A 8 h. bal.

**Eden-Concert** — A 4 h. et à 8 h., rue du Chemin de fer, associate-varié.

**Théâtre Couvreur.** — A 5 h. — *Le Cabinet Piperlin.* — *La Mendiante de St-Sulpice.*

**AU DEHORS**

**Théâtre de Lille.** — A 5 h., Représentation.

## *Programmes des Spectacles et Concerts*

**VILLE DE ROUBAIX**

**Grand-Théâtre Hippodrome.** — Dimanche 4 Janvier — Matinée à 3 h. 1/2 Soirée à 8 h. 1/4. — Tournée Vast (8e année) — Deux représentations de gala pour les familles, avec le concours de Mlle Marguerite Nauve, du Vaudeville et des Capucines.

Un des plus grands succès de la Comédie-Française

**FROUFROU**

Pièce en 5 actes, de Henri Meilhac et Halévy.

Prix des places : Fauteuils et Loges, 5 fr. — Pourtours, 3 fr. — 1re Galerie, 2 fr. — 2me Galeries, 0 fr. 75.

**Théâtre de Roubaix**, rue Archimède. — Direction : L. Couvreur. — Bureau à 3 h. 1/2. — Rideau à 9 h. — Dimanche 4 Janvier 19[illegible].

**LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE**

Drame à grand spectacle en 5 actes et 10 tableaux de MM. Xavier de Montépin et Jules Dornay.

Un immense succès parisien :

**LE CABINET PIPERLIN**

Grande comédie-bouffe en 3 actes de Mlle Raymond et Burani.

Prix des places : Premières publiques, 3 fr. 25. — Loges de face, 3 fr. — Loges de côté 2 fr. 50. — Orchestre 2 fr. — Parquet 1 fr. 25. — Pourtours 1 fr. — Parterre 0 fr. 50.

Tous les soirs à 8 h. 1/2 ; dimanches et fêtes, matinées de 4 à 6 h. 1/2. **Eden-Concert**, 41, rue du Chemin-de fer, Roubaix (à côté du Café de l'*Harmonie*), spectacle varié.

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. Bourdette. — Bureau à 6 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 4 Janvier. — **Michel Strogoff**, pièce à grand spectacle, décors, costumes, figuration, conformes à ceux de Paris. — Grande Bataille. — **Les Petites Brebis**, opérette en 2 actes, musique de L. Varney.

## GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

**Réponses gratuites à toutes questions de** **Lecteurs** par écrit

**ARMÉE ET MARINE**

*T. O.* Le certificat de vie vous assurerait peut vous faire admettre. Quant à la dispense, elle sera aussi difficile à obtenir si elle doit porter sur plus de six mois. Sollicitez tout de même. — *Deux frères lecteurs.* Il pourra s'engager jusqu'à la veille du Conseil de révision, mais avec 3 ans le consentement du colonel sera nécessaire.

Colonel B.

**DROIT USUEL**

*V. V. S. T.* Il doit rester 5 ans à l'étranger. — *Pirouin Pierre.* Vous avez raison. — *B. C.* Il lui faudra consentir à ce que vous pourra arriver à ce qu'elle désire. — *Un dragon de la ligne*, 1er et 2e. Le dixième partagé proportionnellement ; 3° Il appartient au juge de taxer ; 4° La saisie est payée par le débiteur.

*E. B.* 1° Oui, le Procureur vous le dira ; 2° Non ; 3° Non. — *A Q. 257* 1° Non, sauf si vous avez reçu ; 2. Certificat du maire et du percepteur au Preoncier. — *B. I.* Non ; 2° Non, puisqu'ils ne payent ; 3. Non ; 3. Non. — *Une petite couturière.* Tous les jeudis à 9 heures du matin au Palais-de-Justice. — *B. I.* Non ; 2° Oui, 3° Oui, 4° Oui, 5° Oui, jouraduni réhabilité de plein droit. Revoir le Procureur de la République. — *Emilio Louise.* Vous devez payer, mais notez que vous pouvez aussi adresser une réclamation au Préfet sur timbre de 0 fr. 60. Vous jouirez d'avertissement et la quittance. Si vous obtenez satisfaction, on vous remboursera.

Maître D.

**HYGIÈNE ET MÉDECINE**

*L. D.* Nous vous avons répondu qu'il n'y avait rien à faire que de laisser au temps le soin d'effacer des traces. — *Lecteur désobéissant.* 1. On traitement doit vous avoir été indiqué par la médecin. Il y a autres-vous pas consulté ? Sinon il est indispensable que vous en suiviez un ; 2. Il doit bien 20 fois d'avoir, mais seulement d'un service pour Hyer sous un pincenez si vous voulez ; 3. Chaque cachet doit correspondre à 0 centigrammes 10 ; iodure de potassium 40 centigrammes de phénacétine et 50 centigrammes d'oxyde de calcium. Trois cachets par jour tant que les douleurs seront disparues ; 5. Les premiers tant que les symptômes seront disparus et cachet mensuel tous les trois mois ; 6. Oui, le pharmacien vous délivrera ces médicaments. — *Un abonné du Journal.* Pour votre premier cas il est indispensable de voir un médecin et de suivre scrupuleusement ses instructions. Pour le reste vous pouvez vous soigner vous-même au moyen bien sûr de choisir les aliments que ne font pas de mal. Vous ne devez prendre ni vin, ni bière, ni alcool, ni *café D. A. G.* Nous les croyons inutiles à tous les points de vue. L'abus peut causer de l'affaiblissement.

Docteur Gnu.

**AFFAIRES DIVERSES**

*M. L. P.* Mais non, pas du tout. — *A 1909.* Au contraire vous vous trompez, il est bien vivant. — *E. A. M.* Cela n'existe pas. Adressez-vous à une personne mieuxsis qui vous écrira ce que vous désirez. — *Un abonné à Bellevue.* Il faut se rendre de se présenter qu'on appelle vulgairement une mère de vinaigre et verser du vin dessus.

Le Facteur.

## Etat-Civil de Roubaix

Du 3 janvier

**Naissances** — Giovanna Dumortier, r. Biel, M. — Georges Vermylen, r. Dunkerque, 27. — Marcel Milleschamp, boul. de Cambrai — Albert Rousquet, r. Marc Sémon, c. Cuby, 13 — Jeanne Houbeke, r. Nabuchodonosor, c. Dupont, 3 — Pierre Kuhn, r. de l'Ecosse, 50.

**Mariages.** — Entre : Jules Santy, tonneur de vitaires, r. St-Joseph, 69 et Jeanne Boilens, empl. de comm., r. de la Poionnerie, 7 — Albert Quievreux, peigneur, r. de Fontenoy, 7, Dumont, et Marie Seigneur, soign., r. Labruyère, 57 — Fortuna Darras, voyag. de comm., r. Tourcoing et Léontina Duchaussoir, s. pr., r. de Mouvaux, 35 — Gustave Bikin, tisser., r. St-Elisabeth, 45 et Catherine Coisne, tisser., r. Saint-Clément, 4, drapière, r. de Mouvaux, 78 et Aimée Brasz, tisser., r. de Roubaix, r. Moise-Roger, 1 — Henri Mons, mulieur en fer, r. de l'Epeule, 7 — Pierre-Ange Acheb, 6 et Clémentine Dewilder, ménag., id., 6.

**Décès.** — Jean Lagrou, 88 ans, s. prof., r. Saint-Jean, 50 — Marie Dumortier, 74 ans, ménag., r. Carpeaux, 5 — Eugénie Dumouilin, 2 mois, r. Magenta, 5 — Rachel Verbaere, 2 mois, r. du Moulin, 55 — Pierre Dusannoy, 2 mois, r. Pierre-Legrand, 109 — Augustine Vandewoorde, 4 mois, r. Blanchemaille — Albert Parfait, 2 ans, r. Monge, 3 — Adolphe Lemarre, 67 ans, teinturier, boul. Montesquieu, 4.

## Etat-Civil de Tourcoing

Du 3 janvier

**Naissances.** — Laude Hector, r. de Touquet, 43 — Favorel Georges, r. du Touquet 425.

**Mariages** — Arthur Morisur, 23 ans, peintre et Marie Dumortier, 25 ans, ménagère — Jules Pardon, 23 ans, tisserand et Pauline Etibe, 22 ans, dévideuse — Napoléon Rasper, 42 ans, peigneur et Amélie Vanderlinden, 47 ans, ménagère — Jules Vassart, 32 ans, employé et Berthe Lacote, 23 ans, s. prof.

**Décès.** — Vanfreshem Noël, 18 jours, r. Jourdan, 37 — Desquesnes Florentine, 76 ans, r. du Congo — Suin Henri, 45 ans, r. du Touquet, 47.

LA VIE AUX DÉSESPÉRÉS

# LES PARALYSIES

L'anémie, les veilles, les excès de travail, les excitations cérébrales trop fréquentes, les chagrins et tous les désordres morbides déterminent les redoutables paralysies. C'est la vitalité d'une partie de la machine humaine qui disparaît.

Le malade en éprouve d'abord un lit de douleur jusqu'à ce mort qu'il appelle comme une délivrance. Incapable de mouvement, de parler, de sentir, de voir ou d